

## CONVENTION DE MISE EN COMMUN DE MOYENS

Je soussigné Monsieur LECOCQ Franck, directeur de l'auto-école BASILE Saint-Brieuc, Langueux, Quintin, dont le siège est situé au 11 rue de Gouédic à Saint-Brieuc, déclare par la présente la mise en commun temporaire des moyens avec un autre établissement, à savoir l'auto-école BASILE Ploufragan dont le siège est situé au 6 rue de la Croix Fichet. Etablissement géré par Mr LE VERRE Didier.

### Modalités d'organisation et lieux des formations dispensées :

La piste mis en commun qui se situe dans la Zone Artisanale à Trégueux, est disponible selon les plannings de chaque agence sur un créneau de 8h à 20h.

Fait à Saint-Brieuc, le 25/10/18

Signature

Exploitant de l'auto-école BASILE Ploufragan



**SEE AUTO-ECOLE BASILE**  
(SARL AU CAPITAL DE 7 622 €)  
6, rue de la Croix-Fichet  
22440 PLOUFRAGAN - Tél. 02.96.94.11.12  
N° AGRÉMENT : A 2205580  
SIRET B 334 397 221 00014  
N° DE DÉCLARATION D'EXISTANCE  
PRÉFECTURE RÉGION 5322 08801 22  
N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE  
FR 21 334 397 221

Signature

Exploitant de l'auto-école BASILE Saint-Brieuc



SARL AUTO-ECOLE BASILE FRANCK LECOCQ  
11 Rue Gouédic  
22000 SAINT BRIEUC  
Tél. 02 96 33 46 56  
Siret 1491 075 180 000 19 - APE 8553Z  
Agrément : E02022004060